

Le syndicat favorable à l'embauche de l'ancien personnel

La CFTC approuve le projet combréen

Après s'être mobilisée, dès mars dernier, contre la fermeture de l'Institution libre de Combrée et la position du diocèse sur le reclassement du personnel non enseignant, la CFTC approuve aujourd'hui le rachat des bâtiments par les ministères de la Défense et de la Cohésion sociale. Dans un communiqué, son président, Gérard Housseau, explique : « **Ce projet d'établissement public d'insertion permettra de maintenir une fonction d'éducation à ces bâtiments prestigieux qui ont vu se succéder tant de générations d'élèves.** » Et de souligner la nouvelle vocation régionale qui s'ouvre pour l'établissement, « **celle de contribuer à réinsérer des jeunes en difficulté, oeuvre sociale ô combien nécessaire** ».

D'autre part, le syndicat ne perd pas de vue ses préoccupations initiales : « **Ce projet contribue à maintenir l'activité dans le Haut-Anjou et pourra permettre d'aider à reclasser des personnels de l'organisme de gestion de l'Institution libre de Combrée** ».

La semaine dernière, sur les 29 personnes licenciées suite à la fermeture de l'Institution, cinq personnes se dirigeaient vers la préretraite, sept avaient retrouvé un travail et 17 étaient toujours à la recherche d'un emploi.

Le député Marc Laffineur s'est engagé pour sa part à faire son possible pour que ces salariés puissent, s'ils le veulent, réintégrer en priorité Combrée. Si tout se passe comme prévu, la réouverture de l'établissement est prévue courant 2006. Toujours d'après Gérard Housseau, ce serait « **une porte de sortie logique et intéressante** » pour ces personnes, même si « **cette solution reste probable mais pas certaine** ». Ce nouveau recrutement concernerait au premier chef le personnel de surveillance et d'entretien.

Tous droits réservés.

Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdites.